

Ressources pour les enseignants et les formateurs en français des affaires

Auto-formation : Comprendre le monde de l'entreprise

**Crédit : Joëlle Bonenfant
Jean Lacroix**

Notion : Le compte de résultat

Anciennement appelé compte d'exploitation, le compte de résultat est la première pièce maîtresse des comptes de l'entreprise.

1. Description.

Le compte de résultat mesure les flux de l'entreprise au cours d'une période donnée : c'est un **film de l'activité de l'entreprise**. La production du compte de résultat est obligatoire en fin de chaque exercice comptable. L'établissement de ce document permet de dégager le résultat de l'entreprise, **perte** ou **bénéfice**, et mesurer ainsi l'enrichissement éventuel des associés ou actionnaires.

Le **résultat** est obtenu en effectuant la différence entre ce qui est générateur de recette, les **produits** et ce que l'entreprise consomme, les **charges**.

Les produits et les charges sont organisés dans le compte de résultat selon les principales fonctions de l'entreprise. On distingue ainsi des produits et charges **d'exploitation**, des produits et charges **financiers** et des produits et charges **exceptionnels**.

Le compte de résultat de fin d'exercice est systématiquement fourni sur deux années consécutives afin de suivre l'évolution de l'entreprise d'une année sur l'autre.

2. Les produits d'exploitation.

Il s'agit des revenus et des charges liés à l'activité de production de l'entreprise, le mot exploitation étant à prendre au sens de "métier de l'entreprise".

Chez Renault SA, exploitation signifie production de voitures ; chez AXA, exploitation veut dire encaissement de primes d'assurance et règlements de sinistres ; chez Carrefour, exploitation est à prendre au sens de distribution.

3. Les produits financiers.

Ce sont les produits qui ne sont pas générés par une activité industrielle mais par une activité financière.

Les produits financiers sont de deux types :

- les revenus de placement de la trésorerie (cela équivaut aux intérêts d'une somme déposée à la caisse d'épargne).
- les revenus des titres financiers détenus, c'est-à-dire les dividendes versés par les entreprises dans lesquels on a des participations.

Alors qu'une société industrielle générera essentiellement des produits d'exploitation (essentiellement le chiffre d'affaires), une société financière tirera la majorité de ses revenus de ses produits financiers.

4. Les produits et charges exceptionnels.

Comme leur nom l'indique, les produits exceptionnels ne font pas partie de l'exploitation courante de l'entreprise.

Normalement, leur montant est faible par rapport aux produits d'exploitation.

Sous ce chapeau seront comptabilisés, par exemple, une plus-value sur un actif revendu ou un gain sur le marché des changes.